



St-Légier-La Chiésaz, le 27 septembre 2020

Votation communale du 27 septembre 2020

0 Les électeurs en matière communale étaient convoqués le 27 septembre 2020 pour se prononcer sur la question suivante :

« Acceptez-vous la convention de fusion entre les communes de Blonay et de Saint-Légier-La Chiésaz ? »

Résultat du scrutin :

Electeurs inscrits (Suisses et étrangers)	3789
Cartes de vote conformes	2750
Bulletins rentrés	2603
Bulletins blancs	55
Bulletins nuls	9
Bulletins valables	2539
OUI	1388
NON	1151
Participation	68,69

Observations :

Néant

Un exemplaire du présent extrait doit être affiché immédiatement au pilier public et un autre transmis au préfet (LEDP art. 30)

AU NOM DU BUREAU ELECTRORAL

Le président

La secrétaire du bureau

J.-L. Bürgy



A. Wunderli